



Ref. RHT/SAV/Alert 2.2017

27 Juillet 2017

Alerte Produit Médical N° 2/2017

Quinine Sulphate falsifiée circulant en Afrique

Cette Alerte concerne deux versions confirmées falsifiées de *Quinine Sulphate*, qui ne contiennent aucun principe actif. Ces produits circulent en République Démocratique du Congo.

La *Quinine Sulphate* est utilisée pour traiter le palud plasmodium falciparum dans cette région.

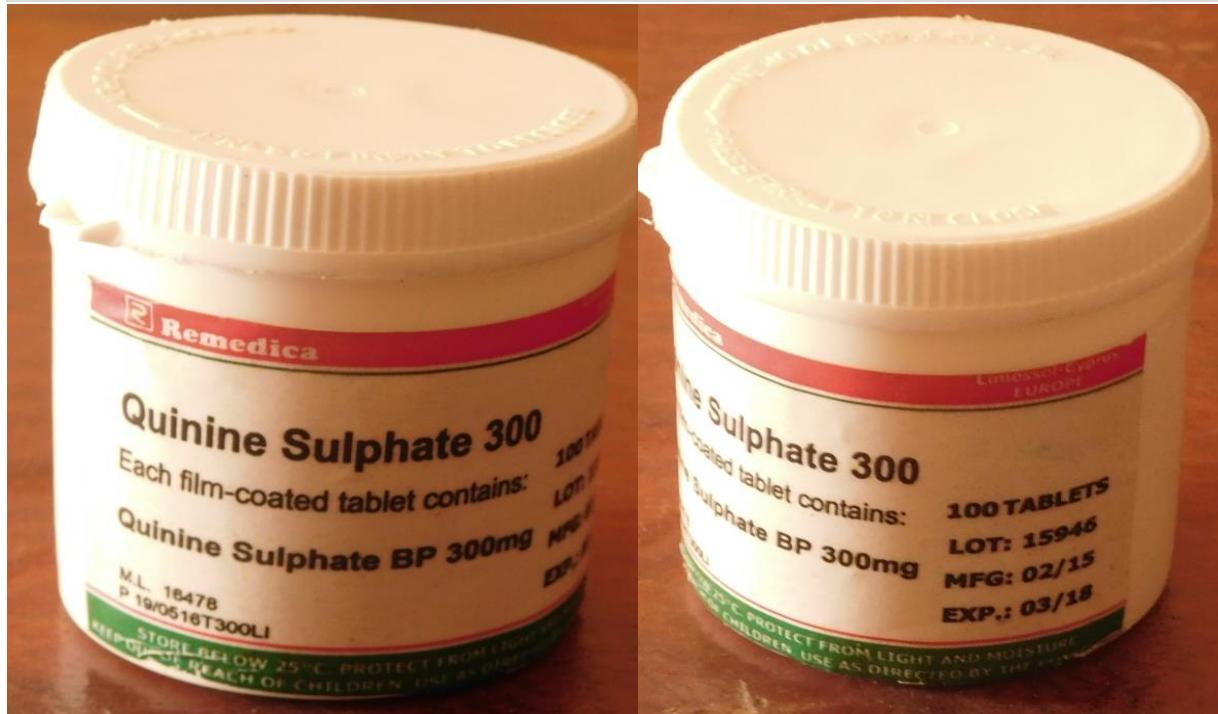
En avril 2017, une ONG locale a découvert ces produits dans des pharmacies du Nord-Est de la République Démocratique du Congo. Les produits ont été envoyés à un laboratoire de contrôle qualité pré-qualifié par l'OMS. Cette analyse a démontré qu'aucun des deux produits ne contenait le principe actif mentionné sur l'étiquette.

Les fabricants dont le nom apparaît sur l'étiquette des deux produits, Remedica et Laboratory & Allied Ltd., ont confirmé qu'ils n'ont pas fabriqué ces produits précis: les informations sur l'étiquette des produits ne correspondent pas à leurs archives.

Veuillez trouver plus de détails et des photographies des deux produits ci-dessous:

1: Quinine Sulphate 300, Remedica

Nom du produit	Quinine Sulphate 300
Numéro de lot	15946
Date de péremption	03/18
Date de fabrication	02/15
Fabricant	Remedica



2: **QUININE Bisulphate 350mg. B.P., Laboratory & Allied Ltd.**

Nom du produit	QUININE Bisulphate 350mg. B.P.
Numéro de lot	7422
Date de péremption	12 - 2018
Date de fabrication	5 - 2015
Fabricant	Laboratory & Allied Ltd.



Tout produit médical doit être obtenu de sources authentiques et fiables. Leur authenticité et leur origine devraient être soigneusement vérifiées auprès des fabricants avant toute utilisation.

Si vous êtes en possession de ces produits, veuillez ne pas les utiliser. Si toutefois vous avez utilisé un de ces produits falsifiés et/ou souffrez d'effets indésirables suite à leur consommation, veuillez immédiatement consulter un professionnel de santé qualifié et notifier cet incident auprès de votre Ministère de Santé/Autorité Nationale de Réglementation du Médicament/Centre National de Pharmacovigilance.

L'OMS recommande une vigilance accrue au sein des chaînes d'approvisionnement dans les pays potentiellement affectés par ces produits falsifiés. Cette vigilance doit inclure les hôpitaux/cliniques, les centres de santé, les pharmacies et tous points de vente/distribution de produits médicaux.

Les Autorités de santé sont priées de notifier immédiatement l'OMS si ces produits sont découverts dans leur pays. Si vous avez des informations concernant leur circulation/distribution, contactez rapidalert@who.int

OMS Système Global de Surveillance et de Veille sur les Produits Médicaux Substandards et Falsifiés

Pour plus d'information, rendez-vous sur: <http://www.who.int/medicines/regulation/ssffc/en/>

Pour recevoir les alertes OMS sur les produits médicaux, rendez-vous sur :

<http://www.who.int/about/licensing/rss/en/>